



Situation professionnelle au 1er décembre 2019
Promotions - Masters de 2013 à 2017

MENTION

ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

PARCOURS

SCIENCE POLITIQUE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

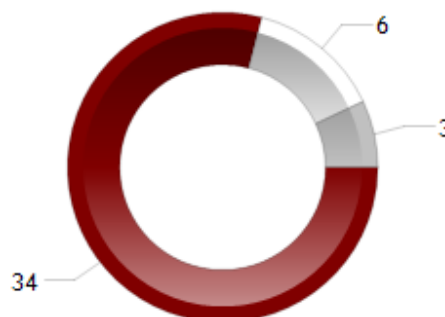
Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 41



Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 43



Taux d'insertion
à 18 mois : 76%
à 30 mois : 85%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- DOCTORANT EN SCIENCE POLITIQUE
- AGENT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
- COLLABORATEUR PARLEMENTAIRE

- ASSISTANT COMMUNICATION
- ASSISTANT DU PRÉSIDENT - SECRÉTAIRE POLITIQUE
- ASSISTANT PRINCIPAL DE RÉGION

- CHARGÉ D'INSTANCES (ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE ET COMMISSION PERMANENTE)
- CHEF DE PROJET EN COMMUNICATION PUBLIQUE
- CHARGE DE MISSION HABITAT

— SATISFACTION —

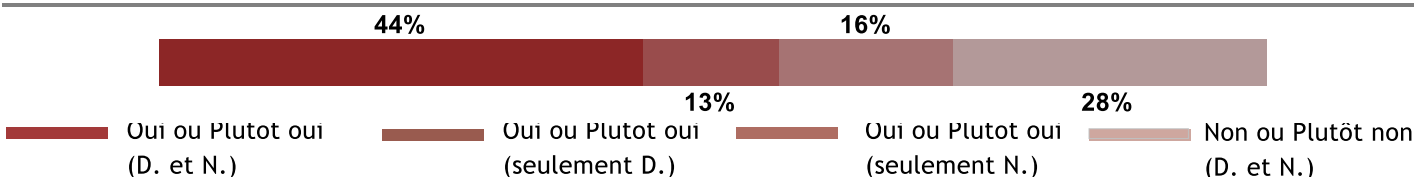
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 33



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 32



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

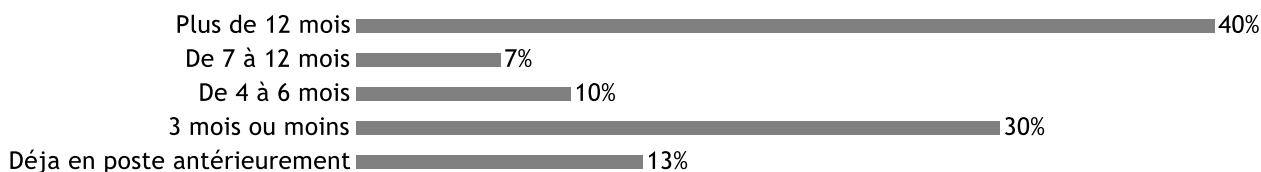
Nombre de réponse(s) : 33

- Sites dédiés à l'emploi 39 %
- Relations 24 %
- Candidature spontanée 21 %

- Concours de la fonction publique 6 %
- Suite à un stage 6 %
- Annonce dans la presse 3 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

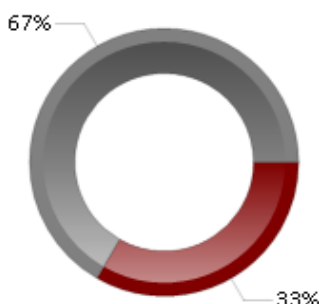
Nombre de réponse(s) : 30



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 33



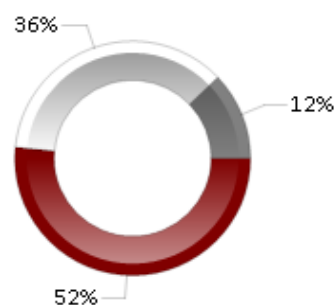
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

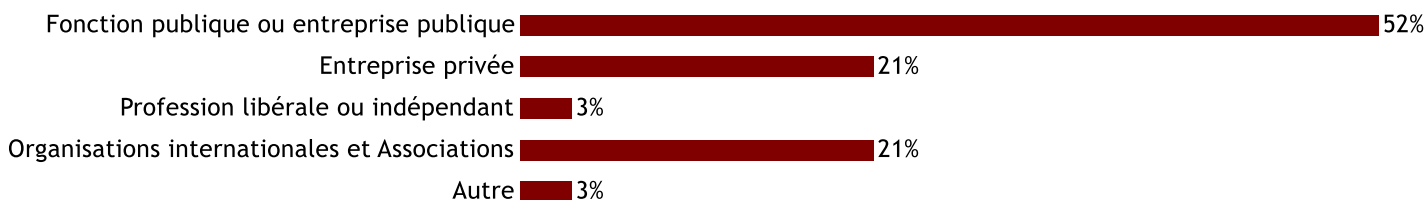
Nombre de réponse(s) : 33



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

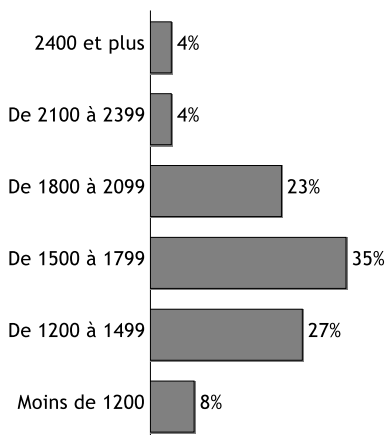
Employeur

Nombre de réponse(s) : 33



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 26



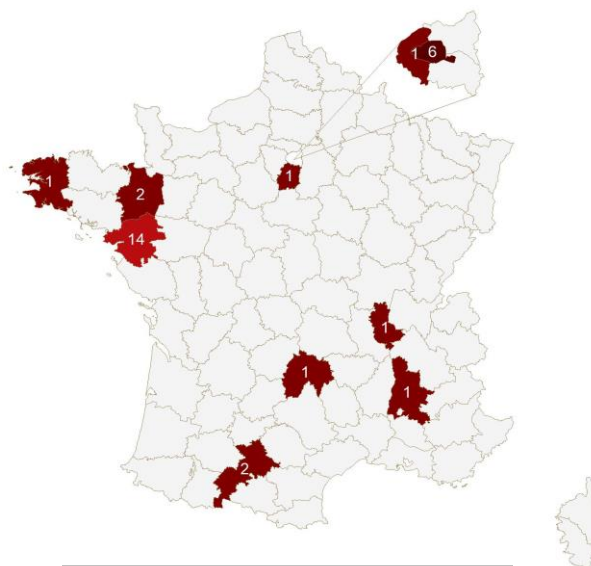
Salaire médian : 1599 euros

Salaire moyen : 1630 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 32



Emplois à l'étranger: 2